

ZOOM

Varen a opté pour la taxe au poids

La Satom propose d'aller plus loin

Emballiez, c'est pesé!

DÉCHETS La taxe au poids, solution plus efficace que la future taxe au sac?

TRI En principe, dès l'année prochaine, des sacs taxés devraient faire leur apparition dans les poubelles de la partie romande du canton. Une nouveauté inévitable puisque, principe du pollueur-payeur oblige, le système de taxe forfaitaire actuellement en vigueur dans presque toutes les communes, ne répond plus aux exigences

haut-valaisanne située juste après Sierre, a été la première à tenter l'expérience. Et son président Gilbert Lorétan est enchanté. Démonstration immédiate à côté d'un molok spécialement équipé d'une balance. «Chaque citoyen possède une carte. Il suffit de la scanner et d'appuyer sur un bouton. Le molok s'ouvre. Le sac est pesé et le poids est enregistré.» Voilà pour les particuliers, les entreprises ont un système similaire de conteneur fermé à clé qui est ensuite pesé par le camion de ramassage.

«Avec la taxe au poids, nous sommes passés de 190 tonnes à 65 tonnes de déchets par année.»



GILBERT LORÉTAN
PRÉSIDENT
DE LA COMMUNE
DE VAREN

imposées par le législateur fédéral. Si pour certains, cette introduction va améliorer les choses et inciter au recyclage, d'autres estiment que c'est n'est pas la panacée et qu'il est possible de faire mieux surtout que le concept de sac taxé commence à dater.

Comment? En introduisant la taxe au poids. Varen, commune

60 centimes le kilo
Côté finances, pour les habitants, le kilo d'ordures coûte 60 centimes auxquels il faut ajouter une taxe de base calculée selon la taille du ménage. «C'est 60 francs par personne et il y a un coefficient pour les familles soit 1,8 pour deux personnes, 2,4 pour trois, 2,8 pour quatre et 3 pour les familles de plus de cinq membres», détaille le chef de l'exécutif. Les entreprises sont quant à elles imposées selon leur secteur d'activité, par exemple 145 francs pour un restaurant ou 320 francs pour une cave qui rentre plus de 50 000 kilos de raisins.

Deux tiers de déchets en moins
Introduit en 2014, le système de taxe au poids a eu des effets très concrets dans la quantité de déchets transportés par la commune haut-valaisanne à l'UTO. «Nous sommes passés de 190 tonnes en 2013 à 65 tonnes en 2014. C'est deux tiers de moins!» détaille



Le nouveau concept fait presque l'unanimité. Même les personnes âgées trouvent cette nouveauté facile d'emploi. Seules les familles nombreuses déplorent les coûts plus importants qu'auparavant. LOUIS DASSELBORNE

le président avec le sourire. Le recyclage suit quant à lui la courbe inverse: 51% de papier en plus et également davantage de verre, même si la tendance est moins marquée.

Gilbert Lorétan ne changerait donc son système pour rien au monde: «C'est plus juste, mieux pour l'environnement, je n'ai pas besoin qu'un employé communal contrôle les poubelles puis les fouille pour punir les contrevenants et il n'y a pas de problème de sac trop tassés qui rendent la combustion très difficile à la déchetterie.»

Mais c'est aussi plus cher qu'une installation normale? «Pour neuf conteneurs nous avons payé 150 000 francs. Le système de balance double le prix du molok mais l'amortis-

sement se fait sur plusieurs années, donc c'est raisonnable.» «Comme les moloks possèdent une sonde, les ramassages se font uniquement lorsqu'ils sont pleins, cela évite des trajets inutiles et diminue les frais de la commune», ajoute Nicole Zenhäusern, directrice de la société Debrunner Acifer qui livre des moloks avec une balance.

Une faille dans le système
Varen a donc trouvé LA solution optimale pour la gestion des déchets? Un chiffre intrigue pourtant dans les statistiques. Dix-huit personnes dotées d'une carte ont déposé zéro sac à ordures en 2014. Ils sont 69 à avoir jeté entre 1 et 12 sacs sur un total de 570 habitants. Soit Varen abrite la crème des recycleurs,

soit le système a des failles. «Nous sommes parfaitement conscients que certaines personnes vont déposer leurs ordures ailleurs. Il y a notamment deux tonnes supplémentaires par rapport à la moyenne de l'année précédente qui ont été enregistrées dans la commune voisine de Salquenen. Ce n'est pas énorme!» relativise le président qui précise que les contrevenants sont amendables.

Selon lui, pour que le système soit parfait, il faudrait qu'il soit appliqué à toutes les communes afin d'éviter le tourisme des déchets voire, pire, l'abandon dans la nature.

Problème (voir ci-dessous), cela semble mal parti... ◉

DAVID VAQUIN

CITOYENS ENCHANTÉS SAUF LES FAMILLES NOMBREUSES

Dans le village de Varen, difficile de trouver un habitant opposé au nouveau système. Tous louent la facilité du pesage et les économies réalisées. «C'est tip top. Je paie ce que je jette et c'est tout. Cela me coûte moins cher et c'est bien pour l'environnement», témoigne Marlis Jaggy. «Avec la taxe au sac, je devrais attendre qu'il soit plein et donc lourd. Ce n'est pas pratique pour les personnes âgées contrairement à notre système», ajoute sa voisine.

Un habitant qui préfère rester anonyme déplore par contre le système: «J'ai cinq enfants donc je suis déjà au maximum de la taxe de base. Je dois ensuite ajouter 60 centimes par kilo. Un kilo, c'est deux pampers. Ce n'est pas très social.» ◉ DV

LA TAXE AU SAC DÈS 2016 POUR LE VALAIS ROMAND?

«La moins mauvaise des solutions...»

FAUSSE ROUTE? Le Valais romand devrait basculer vers la taxe au sac dans le courant de l'année 2016.

Au vu des innovations qui arrivent, notamment la taxe au poids – plusieurs communes romandes ont franchi le pas ainsi que des pays voisins –, on peut se demander si ce choix ne survient pas trop tard? «Non, rassure Jean-Daniel Antille, directeur de l'Antenne régions Valais romand qui a mené la réflexion sur la gestion des dé-



COÛTS
«La taxe au poids coûte beaucoup plus cher pour les communes.»

chets. Nous avons creusé toutes les options dans le détail avant de faire notre choix. La taxe au poids a aussi ses inconvénients. C'est un système beaucoup

plus cher à mettre en place que cela soit les balances ou le principe de carte. Cette solution est également plus chère en cas de déprédations et, enfin, la balance diminue la capacité des moloks.»

Le temps presse

Le directeur de l'Antenne régions Valais romand n'est cependant pas fermé à la nouveauté: «Il devenait urgent de

mettre un nouveau système en place au risque de ne plus avoir de base légale pour encaisser les taxes. La solution de la taxe au sac était la plus rapide et la plus simple. Ce n'est peut-être pas la meilleure des variantes mais c'est la moins mauvaise. Après, si la taxe au poids s'impose ou alors si un autre système plus novateur devait voir le jour, il n'y aura aucune raison de ne pas aller dans cette direction. Tout est évolutif.»

Même la proposition d'Edi Blatter (voir ci-contre) pourrait être intéressante? «Euh... Oui, après on en est encore au stade de projet donc c'est beaucoup trop tôt pour donner un avis sur cette innovation.» ◉ DV

L'AVIS DE



EDI BLATTER
DIRECTEUR
DE LA SATOM
À MONTHEY

Big Brother surveille vos poubelles

Edi Blatter, directeur de la Satom, souhaite proposer un système qui va encore plus loin que les variantes actuelles. Le projet-pilote mené par la Satom a reçu 50 000 francs de subvention de la Confédération et il a été présenté jeudi soir lors d'un débat à Prim'Vert.

Pour lui, le problème principal vient des allers-retours trop nombreux à la déchetterie. «Les gens y vont pour un oui ou pour un non. C'est une aberration écologique.» Il propose donc un système basé sur la proximité avec des conteneurs adaptés aux cinq filières de déchets, à savoir le verre, le papier, les minéraux, les déchets verts/restes de table et les incinérables. Les citoyens seront munis d'une carte et le conteneur comptabilisera le nombre de sacs jetés. Particularité, un capteur permettra de contrôler que les déchets correspondent à la filière choisie. En cas d'erreur, l'utilisateur sera averti et il pourra même être amendé s'il persiste. Selon Edi Blatter, les capteurs coûtent moins de 500 francs. «Mon système est une forme de taxe au volume avec un contrôle de qualité primordial qui permet une valorisation des cinq filières, ce qui n'existe pas aujourd'hui», résume le patron de la Satom. ◉ DV